

Séminaire “Regard de Vérité” de MARSILLY

qui a lieu du : **Mardi 20 au Vendredi 23 MAI 2025**

à l'adresse suivante : **25 rue des Saints Pères 17137 MARSILLY**

et qui est organisé par : **Nicole QUILLET**

dont le N° de téléphone est : **06 37 00 66 15**

dont l'adresse mail est : **nqnicolequillet@gmail.com**



Participation financière au séminaire

- Contribution forfaitaire aux frais de Marie-Odile : **40 €** au total par participant pour les 4 jours
- Contribution aux frais de location de la salle et des parties communes : **20 €**

Hébergement

Le séminaire est **SEMI-résidentiel** et permet à **une partie des participants** d'être hébergés sur le même lieu que celui où le groupe se réunit pour les cercles de parole.

Le paiement de l'hébergement est coordonné par l'organisateur selon les modalités suivantes :

- Chambre simple : **50 €** à multiplier par 3 nuitées, soit **150 €** par personne
- Chambre double : **25 €** à multiplier par 3 nuitées, soit **75 €** par personne
- Chambre collective : **20 €** à multiplier par 3 nuitées, soit **60 €** par personne

NB : Apportez vos serviettes de toilette, et selon l'hébergement ; il sera demandé draps, taie d'oreiller, sac de couchage

Possibilité d'arriver la veille du séminaire : OUI

- L'autre partie des participants organise seule son hébergement à l'extérieur du gîte où se tient le séminaire.

Restauration

La prise des repas sur place est obligatoire.

- Pour les personnes hébergées sur place : l'ensemble des 9 repas du séminaire : 3 petits-déjeuners, 3 dîners et 3 déjeuners = **130 €**.
- Pour les personnes NON hébergées sur place : les 6 repas (sauf petits-déjeuners) = **115 €**

Modalités de réservation

La réservation du séminaire se fait par le paiement des **frais de participation, de restauration et d'hébergement (s'il y a lieu)**, au moyen **d'un chèque envoyé à l'organisatrice**. Ce chèque n'est pas encaissé avant la rencontre. Il est redonné au participant en échange de son paiement en espèces.

NB : En cas de désengagement de ta part, sans qu'un remplacement n'ait pu se faire, ce chèque est encaissé.

Les inscriptions

se font exclusivement par le formulaire prévu à cet effet sur le site :

<https://unite-jesuis.com/les-activites/regardsdeverite/>

Après remplissage du formulaire sur le site « unite-jesuis », une notification apparaît qui signifie que l'inscription a été prise en compte. Un mail est aussi envoyé pour confirmer ces informations.

Quelques jours plus tard, l'organisatrice prend contact avec toi et te donne la marche à suivre pour valider ton inscription. Elle est désormais ton interlocutrice.

<https://unite-jesuis.com/>

Présentation résumée d'un séminaire “Regard de Vérité” avec Marie-Odile Sansault